

## **ALIBER CONSEIL : LA LETTRE DE LA SEMAINE N14**

### **AFRIQUE Notre analyse de la semaine : La croissance face à l'impératif de « sauver des vies »**

La semaine dernière nous évoquions la ZLECAF et son report annoncé par son secrétaire général Wankele Mene. Cette semaine, nous signalons que les prévisions pour l'économie africaine étaient bonnes jusqu'au COVID-19. La croissance était estimée à environ 3,9% en 2020 et les exportations vers d'autres pays dont l'Europe à 53%. Même si l'impact du COVID-19 reste assez modéré sur les exportations en particulier, ces prévisions ne sont plus d'actualité. Le secteur des services devrait connaître une chute entre 20% et 30% et le secteur du tourisme devrait être le plus impacté. Le défi est donc de taille dans ce secteur si crucial. Les impacts sur ce secteur des services en particulier obligent les Etats africains à adopter dès maintenant des mesures prospectives pour prévenir du choc. Sur le plan continental, il y a nécessité de renforcer les couloirs commerciaux, de réduire les droits de douane de façon harmonisée pour permettre le transit d'un certain nombre de matières. Sur le long terme, la mise en pratique de la ZLECAF devrait être aussi une solution.

### **Au Sahel : Le Bundestag en réflexion sur la forme de la prolongation du mandat des soldats allemands au sein de l'EUTM**

Depuis la semaine dernière, l'assemblée parlementaire de la République fédérale d'Allemagne est penchée sur le dossier de la prolongation du mandat des soldats allemands et de l'augmentation au sein de la mission de formation militaire de l'armée malienne (EUTM). A ce titre, pour Heiko Mass, ministre allemand des affaires étrangères "Les capacités des soldats maliens doivent être renforcées. Ils doivent être formés de manière décentralisée, plus près de leurs zones d'opération. Nous voulons améliorer leur formation, qu'elle soit plus pratique. Nous souhaitons que l'armée agisse de manière indépendante." Propos confirmés par Boubacar Salif Traoré, directeur d'Afriglob Conseil pour Deutsche Welle, "Il y a un manque de formation ».Et d'autre part, la possibilité de voir le contingent allemand au sein de l'EUTM passer à 450, donc 100 soldats supplémentaires.

### **Au Mali : La perspective de la gouvernance décentralisée dans la lutte durable contre le COVID-19**

La gouvernance décentralisée reste une solution pour le Mali dans son combat contre les maladies et les épidémies. La prévention des maladies et les épidémies graves comme le cas du COVID-19, s'inscrit davantage dans des logiques anticipatives. Il existe tout d'abord une problématique de centralisation dans la gouvernance qui freine un véritable processus de politique publique territorialisée. L'avantage d'avoir des échelons territoriales clairement établis et fonctionnels, c'est qu'ils permettent en substance d'avoir des solutions mieux adaptés en termes préventif et plus efficaces dans la gestion. La prévention et la gestion du COVID-19 en Afrique subsaharienne illustre en partie certaines défaillances dans la gouvernance comme la centralité de la gouvernance citée, la carence de politiques prospectives fiables, sectorisés et intégrés dans la prise de décisions échelonnée. La lutte contre COVID-19 en Afrique serait efficace sur le long terme si elle est inscrite dans une perspective locale durable. Retrouver l'analyse complète sur <https://aliberconseil.com/la-mise-en-cause-par-le-covid-19-des-modeles-ouest-africains-de-gouvernance/>

### **Au Sénégal : l'Etat fait face au COVID-19**

Le premier cas de coronavirus a été détecté le 02 mars au Sénégal. Le COVID-19 a complètement bouleversé la vie des sénégalais, des salariés en particulier. Les enjeux politiques, économiques et sociaux viennent se superposer aux enjeux sanitaires assez problématiques. Le gouvernement a réagi très rapidement, en fermant moins de deux semaines plus tard, les écoles et les universités, et une semaine après cette mesure, ordonne la fermeture des frontières terrestres, maritimes et fluviales, et aériennes, en laissant passer uniquement les transports de marchandises. L'état d'urgence et le couvre feu de 20h à 6h du matin sont déclarés dans cette foulée.

Ces mesures sont accompagnées par la prise en charge rapide des personnes infectées et surtout des cas contact a permis de ralentir la propagation du virus. Donc de gagner du temps par rapport à la stratégie du gouvernement pour contenir la diffusion. Mais, il y a eu des difficultés. D'une part parce

que l'Etat n'a pas mis en place les moyens et les mesures d'accompagnement nécessaires en cas de crise de cette nature. Le couvre feu par exemple est décrété pour limiter les déplacements de personnes, et leurs rassemblements. Mais de jours, les rassemblements, bien qu'interdites se poursuivent comme si de rien n'était. Pas de présence policière dissuasive et contraignante. L'Etat mise sur une supposée responsabilité individuelle (restez chez vous), qui a du mal à prospérer en raison de plusieurs facteurs d'ordre culture, social et économique. D'autre part, en conséquence du manque d'autorité de l'État une forte défiance se manifeste à travers le pays.

Beaucoup de Sénégalais disent ne pas croire en l'existence de cette maladie, et font donc fi des mesures de distanciation physique, des mesures barrières, continuent de se rassembler sans aucune mesure de protection. Dans le même temps, des religieux musulmans (sachant que les confréries ont une forte influence au Sénégal) clament plus ou moins ouvertement leur désir de continuer à prier dans les mosquées. L'Etat sénégalais opte pour la négociation, mais les lignes de fractures sont tellement nombreuses sur cette question semble que l'Etat semble vaciller ou en tout état de cause n'arrive pas à faire entendre, encore moins faire respecter sa voix. C'est ainsi que le Président de la République, Macky Sall, dans un discours télévisé annonce, le 11 mai un assouplissement des mesures

Cet assouplissement (couvre feu de 21 à 05 h, autorisation des rassemblements dans les marchés, les mosquées, en respectant certaines règles) intervient dans un contexte de croissance notable du nombre de personnes touchées par le covid 19. C'est le paradoxe sénégalais. Ce paradoxe fait craindre le pire, notamment, parce que, au-delà de l'autorisation de certains types de rassemblements, l'Etat envisage aussi la réouverture des classes à partir du 02 juin. La population s'inquiète, le gouvernement assure qu'il faut désormais savoir, apprendre à vivre avec le virus, qui selon ses estimations, va encore circuler pendant 3 à 4 mois.

Cet assouplissement dans un contexte d'augmentation des cas de coronavirus, s'expliquerait par les pressions de religieux musulmans, mais pas seulement.

L'économie est en berne depuis le début de la crise sanitaire. L'administration fonctionne au ralenti, le secteur informel et artisanal qui concentre le plus d'actifs semble paralysé. Dans ce contexte, le gouvernement craint, qu'avec la crise sanitaire, vienne se superposer une crise sociale et économique dont les contours sont incertains. Si ce n'est pas le covid 19 qui menace, c'est la précarité, le chômage, la perte de revenus d'une partie importante de la population sénégalaise. Ce qui peut conduire à des révoltes.

Les secteurs très fragilisés par cette crise sont entre autres les transports, le commerce de détail et le commerce informel, l'artisanat, le tourisme.

### **COVID-19 aux Comores : vers une énième crise du secteur bancaire aux Comores**

Alors que le pays peine à faire face aux effets du COVID-19 avec des craintes au niveau économique que social, le Ministre de l'Economie, porte-parole du gouvernement, a annoncé ce mercredi 13 mai 2020 à la sortie du conseil des Ministres que deux institutions bancaires du pays sont dans une situation d'impasse totale. Il s'agit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) dont l'actionnaire principal est la Banque Nationale de Paris (BNP Paribas) détenant 51 % des actions, l'Etat Comorien, 35 % et des privés comoriens 15%. La seconde banque est la Banque Fédérale pour le Commerce (BFC). Pour la première institution, une enquête de 2018 du journal HAYBA FM avait déjà à l'époque tiré la sonnette d'alarme quand la possibilité d'une vente des actions du groupe BNP à un acheteur qui n'a aucune expérience bancaire.

Pour la première institution, une enquête de 2018 du journal HAYBA FM avait déjà à l'époque tiré la sonnette d'alarme quand la possibilité d'une vente des actions du groupe BNP à un acheteur qui n'a aucune expérience bancaire.

Les raisons évoquées à l'époque par la banque selon HYBA FM étaient multiples notamment « une politique de désengagement du groupe dans plusieurs pays suite au renforcement de la législation et de la réglementation aux USA et en Europe, sur le contrôle des banques notamment en matière de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale ».

Pour la seconde institution Bancaire, on ignore encore les raisons mais selon des experts locaux, la banque n'arrive pas à faire face à la concurrence notamment après la mise sur le marché par Banque de développement des Comores (BDC) en 2019 d'un système de banking mobile, le premier dans le pays, ce qui a permis à cette dernière d'attirer plus de clientèles.

Rappelons-le que le Président comorien avait annoncé fin mars 2020 après la fermeture par le pays des frontières aériennes, pour faire barrage au coronavirus, des mesures d'accompagnement pour soutenir le citoyen comorien, mais aussi les institutions subissant les impacts de cette crise sanitaire, comme les établissements bancaires, les entreprises et les salariés. Parmi les mesures prises pour les institutions financières et bancaires c'est la réduction des taux de réserve obligatoires à 5% durant 5 mois dès le 1er avril ou encore une autorisation de la Banque centrale des Comores d'un rééchelonnement des créances et le gel des agios pour les emprunts impactés par la Pandémie.

La question qu'Aliber Conseil se pose est : Comment le gouvernement comorien va-t-il gérer une telle crise dans cette période de la pandémie du COVID 19 surtout après les mesures économiques déjà annoncées ? Quelles seront les conséquences économiques d'une crise bancaire dans le pays dans cette période de pandémie et après ?